

REGLEMENT :

L'épreuve organisée par les Cyclotouristes Montferrandais avec le concours de la municipalité de Chappes se déroule sur un circuit de 19 km.

Elle est ouverte à tous les cyclistes avec autorisation parentale pour les mineurs non licenciés à partir de 13ans.

Pour les non licenciés et FFCT, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de un an sera exigé, faute de quoi les participants ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Pour les licenciés, la licence sera exigée.

Le participant s'assure que son assurance couvre les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer. En s'inscrivant à l'épreuve, les participants acceptent le règlement Respecter strictement le code de la route et les arrêtés municipaux des localités traversées. Respecter les consignes des signaleurs, le circuit reste ouvert à la circulation.

- C.L.M. individuel : la progression à deux cyclistes est interdite, les voitures suiveuses sont interdites.
- C.L.M. par 2 : la progression à deux cyclistes de front est tolérée sans dépasser l'axe médian de la chaussée. La progression à plusieurs équipes est interdite.
- C.L.M. individuel et par équipes : casque à coque rigide aux normes CE obligatoire.
- Voitures suiveuses interdites sur les 2 épreuves
- Aucun remboursement pour les désistements après le 5 septembre.
- Droit à l'image : Les participants pourront demander à s'opposer à la publication des photos prises sur l'épreuve sur notre site internet et nos programmes.

Organisation, elle prévoit :

- Assurance responsabilité pour les non-licenciés.
- Le service d'ordre.
- L'assistance médicale Croix Rouge
- Parking et douches.
- Ravitaillement à l'arrivée.
- Résultats sur le site ctm63.fr

Dimanche 11 septembre matin, contre-la-montre individuel limité à 135 participants

- Remise des dossards, départ et arrivée au stade de Chappes.
- Prise des dossards au plus tard un quart d'heure avant l'heure du départ sinon il sera redistribué.
- Départ : De minute en minute à partir de 9h00.
- Toute infraction au règlement entraîne l'élimination du participant.

Dimanche 11 septembre après-midi, contre-la-montre par équipes de deux :

- Remise des dossards, au stade de Chappes.
- Départ : A partir de 14h30.
- L'ordre est affiché au départ et sur www.ctm63.fr
- La progression à plusieurs équipes est interdite.

Récompenses au vin d'honneur

Aux individuels par catégories d'âge, au scratch, aux équipes et clubs